



Communauté
Professionnelle
Territoriale de
Santé
du Voironnais

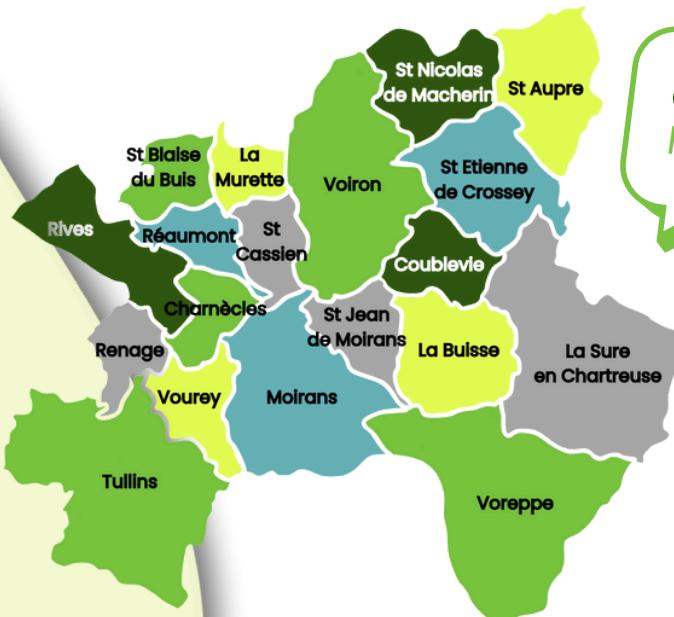
Faire équipe pour votre santé,
pour mieux prévenir,
accompagner et soigner



Qu'est-ce que la CPTS ?

Une CPTS est un **collectif** rassemblant des professionnels issus des domaines **sanitaire, médico-social et social**, ainsi que des **usagers**, qui choisissent de collaborer sur un territoire géographique défini afin d'améliorer l'organisation des soins et de répondre aux **besoins de santé** de la population locale.

La CPTS du Voironnais a été créée en **2022** et repose sur un **projet de santé validé par l'Agence Régionale de Santé**. Constituée en association loi 1901, elle est portée par les professionnels de terrain et bénéficie d'un financement assuré par l'Assurance Maladie au travers d'un Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI).



**82201
habitants**

Le territoire de la CPTS du Voironnais s'étend sur **19 communes** du département de l'Isère.

Ses missions

La CPTS du Voironnais répond à **6 missions** :

Accès aux soins

- Améliorer la recherche de médecin traitant
- Faciliter l'accès aux Soins Non Programmés (SNP)

Parcours de soins et coordination des professionnels

- Travailler et rendre plus lisibles les parcours de soins

Prévention

- Mettre en place des actions de prévention autour de la Santé publique

Crise sanitaire

- Élaborer un plan de gestion des situations sanitaires exceptionnelles avec les acteurs du territoire (SSE)

Amélioration de la qualité et de la pertinence des soins

- Accompagner les professionnels vers une progression de la démarche de qualité des soins

Accompagnement des professionnels

- Renforcer les liens pluriprofessionnels entre les acteurs du territoire et accompagner la pratique professionnelle



Adhésion

Que vous soyez **professionnel du secteur sanitaire, médico-social ou social, usager, membre d'une association ou patient**, l'adhésion est ouverte à tous !

Adhérer à la CPTS du Voironnais, c'est participer à une dynamique collective et à des actions concrètes au service des patients et des professionnels de notre territoire !



L'adhésion se fait en ligne sur le **site** de la CPTS du Voironnais
www.cptsduvoironnais.com



Ou via un **formulaire papier** sur demande auprès de l'équipe de la CPTS

Pour aller plus loin

Contact

contact@cptsduvoironnais.com

Adresse

Campus La Brunerie - Inolab
180 boulevard de Charavines
38500 Voyer

Site internet de la CPTS



Suivez-nous !

